

FOOT



Corrèze



hebdo

N° 276 du Vendredi 10 Janvier 2020

District de la Corrèze

Siège social :

35 Rue Léon Branchet - 19100 BRIVE

Accueil :

Tél. : 05.55.17.74.00.

Site :

<http://foot19.fff.fr>

E-mail :

district@foot19.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Du Lundi . Mardi . Mercredi - Jeudi :

8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 18 H 00

Vendredi :

8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 17 H 00

Samedi :

9 H 00 . 12 H 00

Agenda :

**Commission Gestion des
Compétitions Jeunes :** Lundi 13 Janvier
2020 à 18 H 30

Commission Foot Diversifié : Jeudi 16
Janvier 2020 à 18 H 30

Formation de Délégué : Samedi 18
Janvier 2020 de 10 H 00 à 12 H 00

Commission Féminine : Lundi 20
Janvier 2020 à 18 H 30

Commission Féminisation : Jeudi 23
Janvier 2020 à 19 H 00



Sommaire

Infos.....p 1 . 12 et 13
Procès-verbaux ò . ò ò . ò ò p 4 et 10
Comptes rendus ò ò ò ò . p 2 et 3 - 11
Partenaires institutionnels ò p 14
Partenaires privés ò .. p 15 - 16 . 17 .
18 . 19 . 20 et 21

RETOUR EN IMAGES sur la Soirée des Récompenses





SOIREE DES RECOMPENSES 21 Décembre 2019 Salle de l'Auzelou È Tulle



C'est une soirée de fête pour le Football Corrèzien qui s'est déroulée Samedi 21 Décembre 2019 dans la salle de l'Auzelou, à Tulle. Les lauréats ont été récompensés tout au long de la soirée lors d'un dîner et d'une soirée dansante, formule innovée l'an passé et reconduite car fortement appréciée.

Autre innovation cette année avec la présentation d'une exposition intitulée « un siècle de Football en Corrèze » qui rassemblait de nombreux documents, témoins de l'activité depuis son arrivée en Corrèze en 1904 jusqu'à nos jours, et la création du District de Foot de la Corrèze en 1940.

La soirée débutait avec l'Assemblée Générale Financière. A son issue, un vin d'honneur rassemblait nombre de personnes pour un moment convivial avant que ne débute la traditionnelle Remise des Récompenses. Ce sont près de 300 personnes qui ont pu déguster le repas préparé par le traiteur GUBERT, partenaire du District.

Le Président Jean-François BONNET saluait et remerciait de leur présence à cette cérémonie les personnalités. Il félicitait les acteurs du Football Corrèzien (bénévoles pour leur investissement, clubs pour leurs performances), les partenaires (fidèles et nombreux), les membres du Comité Directeur et les Cooptés pour leur investissement tout au long de l'année et les membres, chevilles ouvrières de la soirée.

On pouvait noter la présence de :

- M. Christophe JERRETIE, Député de la Corrèze ;
- M. Laurent LENOIR, Conseiller Régional représentant M. ROUSSET, Président de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- MM. Pascal COSTE, Président du Conseil Départemental de la Corrèze et Jean-Claude LEYGNAC, V/Président ;
- M. Jean-François TEYSSANDIER, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif ;
- M. Vincent NOLORGUES, V/Président Délégué de la LFA ;
- M. Saïd ENNJIMI, Président la LFNA ;

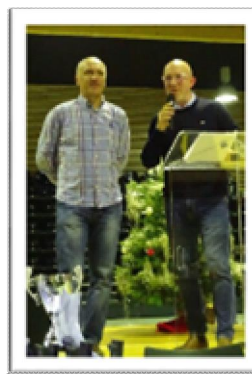


- M. Luc RABAT, Secrétaire Général de la LFNA ;
- M. Philippe LAFRIQUE, Membre du COMEX FFF et Président du District de Football de la Creuse ;
- M. Bernard LADRAT, Président du District de Football de la Haute-Vienne.

Cette année, 42 distinctions individuelles ont été décernées aux bénévoles et 60 clubs récompensés. Séquence émotion avec le traditionnel « coup de cœur » de la Commission FEMINISATION qui mettait à l'honneur Mme Annie GOUMY, bénévole depuis 25 ans dans le club de l'AS St Pantaléon. Une autre distinction individuelle récompensait le jeune arbitre Guillaume BOUSQUET. Jean-François BONNET s'attachait à retracer sa carrière : « à l'âge de 14 ans il déposait sa candidature pour devenir arbitre et, depuis, n'a cessé de gravir les échelons jusqu'à la réussite du difficile examen d'arbitre de Fédéral 4. Son travail acharné et rigoureux lui ont permis d'accéder au niveau Fédéral ».

Moment de suspense dans la salle lors tirage au sort du maillot dédié de Laurent KOSCIELNY, offert par ses parents Bernard et Viviane, et c'est le club de l'ASPO Brive qui en fut l'heureux gagnant.

Le Président BONNET laissait la parole aux personnalités qui, chacune à leur tour, rendait hommage aux clubs et aux bénévoles avant que cette soirée festive ne s'achève en musique.





COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE ET PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du 3 Décembre 2019

Présents : Mrs JAMALI Zak (Président de la Commission Promotion de l'Arbitrage) -
LAFLAQUIERE Luc (Président de la Commission Statut de l'Arbitrage).

Les clubs en infraction avec le Statut de l'Arbitrage au 31/08/2019 ont été conviés à une réunion d'informations et d'échanges, le Mardi 3 Décembre 2019 à 20 H 00 dans les locaux du District de Football de la Corrèze.

Clubs présents

- AMACS BRIVE
- ES BRIVE PORTUGAIS
- CA EGLETONS
- FREP ST GERMAIN
- AS SEILHAC
- CA EYGURANDE/MERLINES

Clubs excusés

- AUVEZERE MAYNE FC
- ES SOURSAC

Clubs absents

- CA CHAMBOULIVE
- AS USSEL TURCS

Les Commissions Promotion de l'Arbitrage et Statut de l'Arbitrage échangent avec les clubs présents pour trouver une solution par rapport aux arbitres manquants.

Zak JAMALI et Luc LAFLAQUIERE évoquent le nombre de matchs à faire pour un arbitre sur une saison, puis indiquent les formations arbitres à venir en début d'année 2020.

Fin de la réunion à 21 H 45.

Le Président de la Commission
Promotion de l'Arbitrage
Z JAMALI

Le Président de la Commission
Statut de l'Arbitrage
L. LAFLAQUIERE



COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES

Réunion du 19 Décembre 2019

Présents : Mrs DA SILVA Alexandre . BOUDET Alexandre . CHASTANG Damien . LEYGE Marc . SIMONET Sylvain . BRANDY Yorick . LENOIR Gérard.

Excusés : Mrs CLAVIERE Henri . VAILLANT Fabrice.

1/ POINT SUR LES CHAMPIONNATS U13 È U15 È U17 :

Bilan des journées de championnat en U13, U15 et U17 : les matchs non-joués ou remis sont reprogrammés.

En cas d'arrêtés municipaux sur les terrains : possibilité d'inverser les matchs.

2/ COUPES U13 È U15 È U17 :

Coupe U13 Pitch :

Prochaines journées : 1/02/2020 ; 15/02/2020.

Finales Départementales : 4/04/2020.

Finales Régionales : 2 et 3/05/2020.

Coupe de la Corrèze U15 :

Tour préliminaire aux 8^{èmes} de Finale le 18/01/2020 : Marcil/Meym/Egle/Sou. Brignac/Cublac

Tirage 8^{èmes} de Finale le 21/01/2020 au District et matchs le 1/02/2020.

Coupe de la Corrèze U17 :

Tirage 8^{èmes} de Finale le 21/01/2020 au District et matchs le 1/02/2020.

Finales U15 et U17 : Samedi 9 Mai 2020.

Pour l'organisation de ces Finales, un appel à candidatures sera envoyé aux clubs avec le cahier des charges, courant Janvier.

3/ FEUILLES DE MATCHES MANQUANTES :

U17 D1 : ES Ussel / Entente des Vergers È match n° 21873074 :

Amende 50 " à l'ES Ussel.

U13 D2 : Donzenac/Ussac (2) / Aspo Brive È match n° 21918875 :

Amende 50 " à l'US Donzenac.

4/ DIVERS :

Rappel : Récompenses cartons verts en fin de saison.

Prochaine réunion de la Commission Lundi 13 Janvier 2020.

Le Président de la Commission
A. DA SILVA



FOOT ANIMATION

CHALLENGE FUTSAL U11

MERCI D'ARRIVER SUR LE SITE 20 MINUTES AVANT L'HORAIRE INDIQUE
AFIN DE COMMENCER LES PLATEAUX A L'HEURE

<u>Gymnases</u>	<u>Dates</u>	<u>Horaires</u>	<u>Equipes convoquées</u>	<u>Responsables</u>
BEYNAT (6 équipes)	11/01/2020	16H00 - 18H30	US Lanteuil (1), ES Nonards (1), ASJN (1), FC Cosnac (1), ESAB (2), ASSP (3)	SIMONET Sylvain 06.80.72.08.97
TULLE Victor Hugo (6 équipes)	11/01/2020	9H00 - 11H30	Tulle FC (1), ES Ussel (1), ES Monédières (1), ASPO (2), CA Egletons (2), US St Clément (2)	AUBRY Laurent 06.31.27.13.93
ST PANTALEON (4 équipes)	11/01/2020	9H00 - 10H30	ASSP (2), US Donzenac (1), FC Objat (1), GJ EVF 19 (2)	ARTEIL Florent 06.82.63.55.45
ST PANTALEON (5 équipes)	11/01/2020	10H30 - 12H30	ASSP (1), Ent du Barreau (1), O. Larche (2), ASV Malemort (2), ESA Brive (3)	ARTEIL Florent 06.82.63.55.45
MEYSSAC (4 équipes)	18/01/2020	10H30 - 12H00	AS Meyssac (1), O. Larche (1), ASJN (3), FC Cosnac (2)	LEGER Christian 06.30.38.32.74



BEYNAT (5 équipes)	25/01/2020	16H00 - 18H00	ASPO (1), ASV Malemort (1), ES Nonards (2), ASJN (2), Tulle FC (3),	SIMONET Sylvain 06.80.72.08.97
TULLE (Victor Hugo) (6 équipes)	25/01/2020	16H00 - 19H00	Tulle FC (2), GJ EVF 19 (1), ESA Brive (1), CA Egletons (1), US St Clément (1) Ent du Barreau (2)	AUBRY Laurent 06.31.27.13.93

Les Feuilles de matchs et de rotations seront envoyées au responsable du plateau.

PENSEZ A VOS FEUILLES DE LICENCES

Un enfant ne peut pas jouer dans 2 équipes différentes même si elles ne jouent pas le même jour !!!

Les Feuilles de matchs seront vérifiées.

Les 2 premiers pour les poules de 4 et 5 et les 4 premiers pour les poules de 6.

Seront qualifiés pour le second tour qui aura lieu le 1/02/2020

Renseignements par téléphone auprès de Yorick BRANDY : 07.85.04.81.58

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Art 1 :

Les équipes sont réparties sur plusieurs secteurs en 2 tours (tour 1 le 11, 18 et 25 Janvier 2020 et tour n°2 le 1^{er} Février 2020) et une journée finale départementale le 15 ou 16 /02/2020.

Deux équipes accéderont au tour suivant après chaque plateau pour les poules de 4 et 5 équipes et quatre équipes accéderont au tour suivant pour les poules de 6 équipes.

Art 2 :

Chaque joueur doit être licencié dans le club pour lequel il participe. Les clubs devront présenter les licences lors des plateaux de qualifications et aux membres de la Commission Jeunes ou aux éducateurs désignés par la commission le jour de la finale. Le nombre de joueurs reste à définir par l'éducateur pour UNE équipe lors des tours de qualifications. 10 joueurs par équipe pourront participer à la Journée FINALE.

Un joueur ne peut participer que dans une seule équipe lors du même tour.

En cas de qualification d'une équipe 2 ou 3, ce sont les mêmes joueurs qui doivent participer au tour suivant (au moins 4 à 5 mentionnés sur la feuille de plateau du tour précédent). Les feuilles de plateau seront contrôlées.

**Art 3 :**

Les équipes se rencontrent sous forme de plateaux

Chaque équipe doit se rencontrer sur les plateaux y compris les équipes du même club.

Art 4 :

Le classement sera établi en respectant les critères suivants :

- 1) Nombre de points obtenus lors des rencontres
- 3) goal avérage particulier
- 4) goal avérage général
- 5) meilleure attaque
- 6) meilleure défense

Art 5 :

Les règles sont celles envoyées en document joint à ce mail.

Le règlement quant à la participation des joueurs est celui des règlements généraux de la FFF.

Art 6 :

En cas de litige la Commission Technique tranchera, ses décisions seront sans appel.

Art 7 :

Les rencontres seront arbitrées par les éducateurs ou dirigeants des clubs sur tirage au sort au début de la rencontre. Chaque équipe devra présenter au moins un ballon en bon état.

Messieurs les dirigeants, responsables et accompagnateurs d'équipes, n'oubliez pas que cette compétition est avant tout un JEU.

Alors votre comportement doit être exemplaire comme lors des plateaux en conservant les valeurs du foot d'animation :

**PLAISIR-EDUCATION-FAIR PLAY
et le fameux CLIMAT d'APPRENTISSAGE**

Pour tout renseignement, contacter Yorick BRANDY au District de Football de la Corrèze 07.85 04.81.58.

*Le CTD DAP
Y. BRANDY*

*La Commission Foot Diversifié
G. ESTEVES*



PLATEAUX U9

Dates retenues

18/01/2020 - 8/02/2020 - 21/03/2020

Pour rappel, date en plus : INTERCLUB retour le 14/03/2020 et Festifoot le 01/02/2020.

- 1) **Plateau chez le premier nommé, se entendre entre clubs pour les autres.**
- 2) **Plateau à 14 H 00. Possibilité de jouer le matin à 10 H 30 en cas d'accord de tous les éducateurs ou de disponibilité des terrains l'après-midi.**
- 3) **Temps de JEU total : 50 minutes : 4x10 minutes de matchs et 10 minutes jeu 3vs3 sans gardien**
- 4) **TOUS LES ENFANTS DOIVENT JOUER LE MEME TEMPS DE JEU** (si vous voulez les fidéliser au club le plus longtemps possible).
- 5) **BIEN PENSER à SE CONCERTER AVANT le début du PLATEAU pour définir comment il va se JOUER** (équipes par niveaux, équipes mixées, rappel des règles du jeu)

ATTENTION AU CLIMAT DES RENCONTRES : POSITIF !!!

- *Pour le bien des enfants, mettons les dans les meilleures conditions*
- *Les faire progresser avant de penser au résultat*
- *Zone technique au milieu du terrain pour les éducateurs et spectateurs de l'autre côté.*

L'équipe citée en premier reçoit.

Prévenir et communiquer avec les autres collègues éducateurs en cas de souci.

Merci pour eux.



SECTEUR 1 : CA Meymac . ES Ligniac . AS Marcillac/Clergoux . Tulle FC

SECTEUR 2 : CA Egletons . US St Clément . O. Maumont . CA Eygurande/Merlines

SECTEUR 3 : ES Monédières . ES Ussel . FC Cornil/Ste Fortunade . SS Ste Féréole

SECTEUR 4 : US Lanteuil/St Hilaire/Beynat . AS Jugeals/Noailles . AS Mercoeur . AS Meyssac

SECTEUR 5 : ES Nonards . A.J.A.X . FC Cosnac . ASV Malemort

SECTEUR 6 : GJ Vergers Foot 19 . AC Varetz . US Donzenac

SECTEUR 7 : A3VO . CA Brignac/Cublac . ASPO Brive . AS St Pantaléon

SECTEUR 8 : O. Larche La Feuillade . FC Objat . ES Ussac

SECTEUR 9 : Entente du Barreau . ESA Brive . AS St Viance





FORMATION DFFP



Une formation Dirigeants portant sur deux thématiques : "connaissance de l'association" et "accompagnateur d'équipes de jeunes", formation encadrée par P. VIDES et G. LENOIR, s'est déroulée Samedi 4 Janvier 2020, de 8 H 30 à 18 H 00 au District.

19 stagiaires, répartis sur les deux formations, ont participé à cette journée.

G. LENOIR



FORMATIONS ARBITRE AUXILIAIRE



Les Commissions Départementales d'Arbitrage & Promotion de l'Arbitrage organisent 3 nouvelles sessions pour la formation des dirigeants désirant devenir Arbitre Auxiliaire :

3 sessions sont proposées au choix

VENDREDI 10 JANVIER 2020 à 20 H 00
Siège du District de Football de la Corrèze à Brive

ou

VENDREDI 31 JANVIER 2020 à 20H 00
Salle Millevaches à Meymac

ou

VENDREDI 7 FEVRIER 2020 à 20 H 00
Siège du District de Football de la Corrèze à Brive

Il est vivement recommandé que chaque club présente au moins un dirigeant licencié à cette formation (pour ceux qui n'ont pas de personne formée la saison dernière), cette personne de votre club arbitre déjà bénévolement chaque week-end, que ce soit au centre ou à la touche.

Cette formation a pour but de perfectionner ces dirigeants en leur apportant davantage de connaissances sur la fonction d'arbitre sans devenir arbitre officiel.

Qu'est-ce qu'un arbitre auxiliaire ?

L'arbitre auxiliaire est un licencié majeur (qui doit posséder une licence de Dirigeant au club), ayant suivi une formation à l'arbitrage validée par la Commission des Arbitres pour la saison en cours.

L'arbitre auxiliaire n'est pas désigné par la Commission des Arbitres. L'arbitre auxiliaire ne compte pas dans l'effectif des arbitres du club au titre du Statut de l'Arbitrage.

Arbitrage des rencontres :

- 1) Si les 2 équipes présentent un arbitre auxiliaire, la rencontre sera dirigée par un des deux à déterminer par tirage au sort ;
- 2) Si un des deux clubs n'a pas d'arbitre auxiliaire, l'équipe adverse aura la priorité pour arbitrer le match ;
- 3) Si il n'y a pas d'arbitre auxiliaire, la rencontre sera dirigée par un dirigeant d'une des 2 équipes à déterminer par tirage au sort.



CLUBS

Le District de Football de la Corrèze, par l'intermédiaire de la Commission Communication souhaiterait avec votre concours, mettre à l'honneur des femmes et des hommes qui ont marqué ou qui marquent encore, à travers votre club, le Football Corrèzien.

Cette rubrique s'adresse aussi à l'histoire de votre club.

Pour rendre hommage à un de vos dirigeants(es) ou à votre club au travers d'une publication dans le journal en ligne « L'Hebdo », n'hésitez pas à nous adresser votre « reportage ».

Pour vous faciliter cette démarche, nous avons créé le questionnaire ci-dessous :

Pour un(e) dirigeant(e) :

Fonction au club (diverses fonctions exercées). Pendant combien de temps, son engagement qui fait que aujourd'hui, vous le (la) mettez à l'honneur. Souvenirs . anecdotes . photos (éventuellement ses passions).

Pour votre club :

Son histoire. Les principaux dirigeants, ceux qui ont marqué son histoire. Les principaux Trophées et niveaux. La « philosophie » du club .

Ce questionnaire n'est pas exhaustif, toutes informations et idées sont les bienvenues.

Le document devra être adressé au District de Football de la Corrèze pour sa publication, dans le cas d'une personne mise à l'honneur, son accord sera indispensable en utilisant la formule « bon pour publication ».

Merci de votre compréhension.

G. LENOIR

----- CONDOLEANCES -----

L'Amicale des Arbitres de Football / UNAF 19,
Le Président du District de Football de la Corrèze,
Les Membres du Comité Directeur et le Personnel du District adressent leurs sincères
condoléances à Christian ALBORGHETTI, Membre du Bureau UNAF19 suite au décès de
sa belle-mère.



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS





PARTENAIRES PRIVES



la montagne



SAT CONCEPT
L'ère du Numérique

Audévisuel - Télécom - Réseau - Vidéo Surveillance - Fibre Optique



SDEL
LIMOUSIN



citéos

17 Rue Denis Papin . B.P 135
19361 MALEMORT SUR CORREZE Cedex
Tél. : 05.55.92.17.40 . Fax : 05.55.92.04.95



A BAIE C. FENETRES

L'artisan de votre confort

A BAIE C. FENETRES
PVC- ALU - BOIS
6 Rue Marcelin ROCHE
19100 BRIVE
Tél:05.55.17.68.57
Fax:05.55.17.69.78



lo
5
Bar de nuit



PARTENAIRES PRIVES

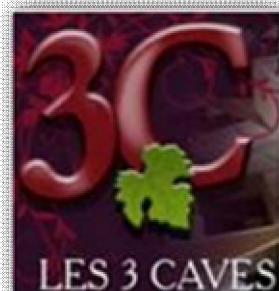


Garage POUJET





PARTENAIRES PRIVES





PARTENAIRES PRIVES

Intermarché
SUPER

operlis
CREDIT


AEL
Bureautique
PARTENAIRE
RICOH
★★★ EXPERT
PHOTOCOPIEUR
MOBILIER bureau
Papeterie aux entreprises
05.55.24.04.12
BRIVE
ZI MARQUISE BRIVE

crit

Travaillons ensemble

RÉSEAU
Krill
100 % gourmand

AUTOCONTROL

L'INSPECTION TECHNIQUE


Société des
Bois de la
Région
Maintenance

VILELA ROMÉO

M-V CONSTRUCTION

La Rode
19270 USSAC
06.50.53.70.42
m-v-construction@orange.fr



PARTENAIRES PRIVES





PARTENAIRES PRIVES



BANQUE
POPULAIRE

TULLE - ARGENTAT

PAROT
AUTOMOTIVE

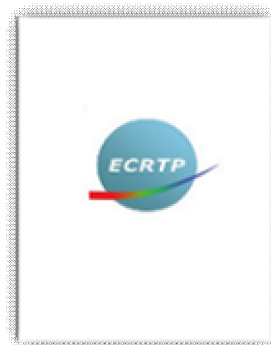


PARTENAIRES PRIVES



YVES JONCOUX
CARROSSERIE POIDS LOURDS
SERRURERIE GENERALE
 portail/ clôture/pose de porte sectionnelle
 LE BOURG 15380 ANGLARDS DE SALERS
 TEL : 06/70/51/32/13 - Mail : yves.joncoux@wanadoo.fr
 Siret : 34178670500010 - code APE : 2920Z
 N° TVA Intracommunautaire : FR93341786705

MP | VERSION
 PATRIMOINE




ÉCO SOLAIRE
ÉCO SOLAIRE
 Panneaux solaires photovoltaïques
 Maintenance photovoltaïque
 Boulevard Pasteur - 15200 Mauriac
 Tél.: 04 71 40 42 34 - 06 45 73 80 94
 E-mail : sarleco.solaire@orange.fr



SARL KESKIN
 MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ - ENDUITS
Neuf & rénovations
 Siège Social - 19200 USSÉL
 Tél. 05 55 72 28 30
 Fax 05 55 72 15 91
 email : keskin19@orange.fr
www.keskin-sarl.com
 Présent sur dpt 19-63-15-23



MAAD Architectes
 Rond point du Colombier
 19600 Saint Pantaléon de Larche
 05.55.88.36.15